

Plobsheim 17 septembre 2021
Intervention Pascal Lacombe

Le Chaudron des Alternatives, a souhaité revenir sur quelques points particuliers de ce projet et la manière dont il a été traité.

Notre critique va majoritairement aux élus qui sont entrain de permettre à ce projet d'avancer. En particulier aux élus "verts" de l'Eurométropole.

Le projet a été porté et retenu par Mme Dambach qui est vice-présidente de l'EMS et en charge de suivre et d'arbitrer les affaires d'urbanisme.

De par sa position d'élue "verte", Mme Dambach aurait pu dire non à ce projet qui a été initié sous la gouvernance précédente. Elle a pourtant proposé sa validation au conseil communautaire qui l'a voté le 26 juin :

- à 61 voix POUR,
- à Zero voix contre,
- Seuls 14 abstentions sont à relever, ceux des élu.e.s vert.e.s qui siègent au conseil communautaire.

Personne ne s'est donc opposé à ce projet ! Quelle absence de courage politique !

Toutes couleurs politiques confondues, ce vote montre bien que chez les élus il n'y a pas la moindre once de prise de conscience et de volonté politique face aux défis qui nous attendent. Que devons nous tirer comme leçon de cela ? Que les verts ne valent guère mieux que les autres ? ...

L'Eurométropole et les "verts" avaient là une opportunité unique pour donner un signe fort et déployer une vraie politique écologique en renonçant à ce projet ; au moins pour un temps, en donnant un coup d'arrêt à l'implantation de la filiale Mack en France et peut-être aux autres projets à venir.

Mais l'EMS n'a pas su se placer à l'échelle supra-locale du territoire pour signifier l'urgence de mettre un terme à l'artificialisation des sols, et symboliquement dire ainsi aux bétonneurs et promoteurs que le temps d'un changement était peut-être arrivé.

Cela est bien dommage quand on annonce, en arrivant aux commandes l'Etat d'urgence Climatique

Çela ne fait pas très vert dans un CV politique!

EVITER – REDUIRE - COMPENSER

En terme de protection environnementale le principe **EVITER – REDUIRE – COMPENSER** est inscrit dans la loi.

Ce principe a une nouvelle fois été bafoué, comme dans de nombreux autres projets. Dans celui-ci tout montre que rien n'a été fait pour l' EVITER. La soumission aux désirs de la Famille Mack a pris le dessus sur le reste.

Qu'a validé l'Eurométropole le 26 juin ?

C'est le changement de destination des terres concernées qui a été validé et déclaré d'intérêt général.

Pour transformer des terrains naturels ou agricoles protégés, en terres artificiables et constructibles, il fallait changer les règles du jeu relatifs à la protection de l'environnement; et créer un régime d'exception pour modifier les schémas d'urbanisme. C'est cela qui s'est joué dans ce dossier.

Ce projet a été validé sous le prétexte que tout serait fait pour COMPENSER les changements.

Une fois l'exception accordée, comment les citoyens que nous sommes pourraient-ils avoir encore confiance dans ces textes rétractables ? Comment croire qu'il n'y aura pas d'effet d'entraînement, d'agrandissement de la zone, puisque toutes ces garanties se lèvent si facilement ?

Et ailleurs dans l'EMS, est ce qu'on procédera de même ?

Dans ce projet il faut aussi et surtout dire que d'autres solutions existaient. Elles auraient du être imposées à la famille Mack.

Ainsi n'y a t'il pas eu de véritable étude de solutions alternatives pour le site de Plobsheim. Car il y a eu refus de la famille Mack de s'installer ailleurs que dans une zone naturelle à côté du Golf du Kempferhof. Au regard des enjeux écologiques et environnementaux de ce projet ce constat est inadmissible.

Un site en particulier faisait l'affaire. Le Parc d'Innovation à Illkirch Graffenstaden. Il était recommandé par l'Autorité environnementale qui a donné son avis sur la pertinence de ce projet.

Ce site bénéficie encore de 50ha disponibles pour l'implantation de ce type d'entreprise avec toutes les commodités disponibles sur place . Ce qui aurait permis d'éviter une nouvelle consommation de terres naturelles et agricoles.

Lorsque l'on regarde de près ce dossier on peut voir surtout combien l'EMS et la commune de Plobsheim ont cédé à la famille Mack dont les intérêts privés de prestige et de rayonnement ont largement pris le dessus sur les intérêts communs.

La famille Mack ne voulait pas s'installer dans le Parc d'innovation d'Illkirch. Elle l'a dit clairement !

Lorsque l'on cherche dans la presse et les dossiers de l'Enquête Publique on trouve des propos suivants de M. Mack :

- *«le site doit offrir un environnement naturel et apaisé pour favoriser la créativité ».*

- « *il est important que les créatifs puissent se retrouver dans une «bulle» dans des conditions de travail optimales afin de mener à bien leurs projets* ».

- « *le site doit permettre aux équipes de tournage de travailler en discrétion et confidentialité durant les phases de tournage* », parce que « *le Parc d'Innovation de Strasbourg (...) ne proposait pas un cadre naturel suffisamment isolé* ».

- « *le site de Plobsheim, en proximité immédiate avec le Golf du Kempferhof, qui jouit d'une réputation européenne, répond à l'ensemble des critères souhaités par les dirigeants* »

- « *Ici à Plobsheim, cela sera un centre créatif pour tous. Avec le golf, c'est plus calme, plus inspirant et créatif* ».

- « *Le site doit (aussi) permettre une offre hôtelière et de restauration de qualité à proximité, pour l'accueil temporaire de clients, porteurs de projets et de prestataires. Une offre de loisirs récréatifs et un cadre de vie de qualité favorisent l'attractivité dans le recrutement de nouveaux talents* ».

Tout est dit à travers ces propos. Et c'est clairement ces propos qui ont œuvré dans le rapport de séduction de la famille Mack sur les élu.e.s.

Lors de notre rencontre avec Mme Dambach, et Mme Leckler la maire de plobsheim, nous avons clairement perçu combien l'aura de M. Mack a été déterminante dans la direction prise par ce projet.

Mais il y a sans doute plus grave si ce projet arrive à son terme.

Ce projet MackNext nous semble être en effet un excellent marche-pied pour un autre projet envisagé par la Famille Mack en Alsace : le projet Europa Vallée ; un projet de vaste complexe hôtelier souhaité par l'entreprise, sur le modèle d'un « Center Park ».

L'emprise d'Europa Vallée serait cette fois de 200 à 250 hectares sur des terres non artificialisées entre les communes de Sundhouse et Diebolsheim proches de celle de Plobsheim.

L'idée d'un téléphérique traversant le Rhin pour rejoindre Europa Park accompagne les premières études.

Quand on installe une filiale en France c'est pour y développer son activité économique. N'ayons pas de doute à ce sujet.

La preuve en est cet autre projet de téléphérique reliant les carrières d'Ottrott au Mont Sainte Odile sur lequel se positionne d'ores et déjà la famille Mack à Obernai.

Si elles sont amenées à valider ce projet, la commune de Plobsheim et l'Eurométropole, après avoir déclaré l'urgence climatique, auront créé un précédent symboliquement détestable pour la confiance de leurs électeurs. Des électeurs qui ne veulent plus de ces modèles économiques de prédation de nos espaces de vie et de bien-être.

Refusons par conséquent d'accorder un passe-droit au porteur de projet. Evitons d'aggraver une situation déjà critique en matière d'environnement et d'agriculture. Profitons des solutions qui existent à notre porte au lieu de favoriser de nouvelles dégradations environnementales.

Nous continuerons à nous opposer à ce projet !